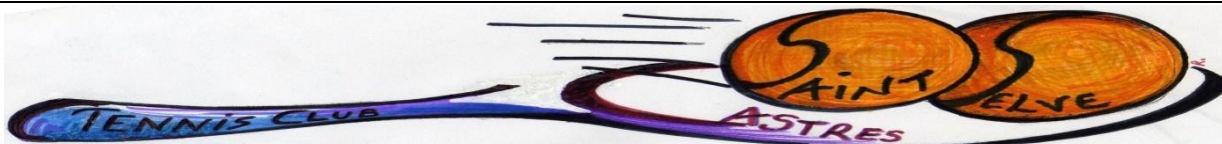


# TENNIS CLUB CASTRES-ST SELVE



1 place de la Mairie 33640 CASTRES GIRONDE

tel : **06.81.08.82.48**

[tennis.castres.saintselve@cegetel.net](mailto:tennis.castres.saintselve@cegetel.net)

N° F.F.T. 13 33 0450

## **ASSEMBLEE GENERALE**

**du Samedi 7 décembre 2013**

### **PRESENTS :**

- Moreno Alain / Bordelais Jean François / Boutes Christine / Larché Christophe  
Ladrech Philippe / Junius Mikaëlle / Auger Annick / Saracco Jérôme / Lalyman  
Pierre / Lalyman Martine / Babolat Jean (Foulées Saint-Selvais).
  
- Représentant la Mairie de Saint-Selve : M MORENO Alain  
M BORDELAIS Jean-François

### **Pouvoirs : 17**

- Début de la séance : 10h00
- Fin de la séance : 12h00

## **RAPPORT MORAL : intervention d'Alain Moreno (Président)**

- Nous ouvrons la séance sur le compte-rendu de l'année 2012/2013, qui a été approuvé par tous.
- Cette année le club est fier de fêter ses 20 ans ! Il a été créé en 1994 à la suite de la réunion du club de Tennis de Castres-Gironde et le club de loisirs de Saint-Selve à l'initiative de Jacques Barrat. D'année en année le club s'est développé et a mis en place une école de tennis. L'année passée nous avons enregistré 110 adhésions ce qui représente une hausse de 16% par rapport à 2011/2012. Ce fait est d'autant plus notable que sur la Gironde le nombre d'adhérents a baissé de 1% en moyenne. Nous sommes la discipline sportive la mieux représentée dans nos communes.
- Les activités du club en cette année 2012/2013 se sont articulées autour :
  - d'un moniteur, Bruno Carsenac, employé en CDI de 15 heures par semaine (33 semaines de cours),
  - d'une initiatrice, Delphine Tessier, qui a assuré des cours le samedi matin
  - d'une école de tennis, toujours aussi performante, avec 6 élèves par cours au maximum (13 cours /semaine)
  - d'une « école » des femmes qui rassemble des joueuses motivées tous les vendredis soir,
  - du renouvellement de la convention avec l'établissement Montalier et l'accueil de jeunes adultes.
- Pour l'Ecole de Tennis nous avons comptabilisé 60 enfants sur toute l'année. Nous avons renouvelé nos conventions avec la Mairie de St-Selve, l'USEP, le CCEJ et l'ASCCG pour bénéficier de la salle polyvalente lorsque le temps est pluvieux.

Par ailleurs, le coût des cours n'a pas augmenté cette année et reste modique.

Le tournoi jeunes a rencontré comme chaque année un vif succès avec des inscrits venant de Saint-Selve, mais aussi de tout le reste de la Gironde (90 inscrits : ce qui en fait un des plus apprécié du sud- Gironde)

Le club propose également aux jeunes de jouer en équipe pendant l'hiver (3 équipes). Nous tenons à féliciter 3 jeunes filles de la catégorie 15/16 ans qui se sont entraînées assidument et ont renforcé l'équipe femmes encadrée et dynamisée par Laetitia Arnarez.
- Finalement, la partie compétition s'est articulée autour de :
  - La coupe d'hiver (3 équipes adultes – 3 équipes jeunes),
  - Les coupes de Guyenne au printemps (4 équipes adultes dont 3 hommes et 1 femme),
  - Le tournoi des Raquettes FFT pour les femmes en mars,
  - Le tournoi jeunes en mai (9 à 16 ans),
  - Le tournoi interne hommes et femmes en mai/juin, qui débouche sur la fête du Tennis et des adhérents le dernier dimanche de juin.

- Le président remercie tout le bureau qui a été très présent et qui a su être toujours disponible. La répartition des charges a été assurée par une secrétaire omniprésente, un trésorier vigilant et efficace, une communication irréprochable (site internet en temps réel) et une présence de tous en particulier pour le tournoi des jeunes avec une mention particulière à Jean-François, pilote du logiciel !  
Cette année encore, les membres du bureau et quelques bénévoles n'ont pas compté leur temps pour faire vivre ce tournoi jeunes malgré des conditions climatiques difficiles...

### **Communication : intervention de Christophe Larché**

- Cette année Christophe a une nouvelle fois, bien relayé les informations au bulletin municipal (photos, textes...). Le site internet du club a enregistré un nombre croissant de visiteurs. Celui-ci permet aux personnes intéressées d'accéder aux tarifs du club mais aussi à toutes les informations concernant la structure du club, le tournoi jeunes, les cours adultes, les installations et l'Ecole de Tennis.  
Cet intérêt se traduit par un nombre croissant de consultations pour ces pages.

### **RAPPORT FINANCIER / intervention de Philippe Ladrech (trésorier)**

- Le bilan financier est favorable pour l'année 2012/2013. Ce bilan a été approuvé par deux adhérents du club. Une grosse partie du travail de notre trésorier aura été le montage des dossiers nécessaires à l'obtention des différentes subventions. Les bénéfices du club permettent d'investir dans des équipements nouveaux (bâches, chaises, panneaux d'informations des scores, filets, serrures et badges, etc.).

## BILAN FINANCIER SAISON 2011/2012

(du 01/08/2012 au 31/07/2013)

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Cotisations	11603,00 €	Licences	1715,00 €
Recettes Tournois	429,00 €	Ligue de Guyenne	416,00 €
<b>Subventions</b>	<b>4383,00 €</b>	Cours (salaires Moniteur)	8582,00 €
Dont Conseil Général	883,00 €	Charges d'exploitations	2429,00 €
Mairie de Castres Gironde	1100,00 €		
Mairie de Saint Selve	1400,00 €		
CNDS	800,00 €		
Ligue de Guyenne	200,00 €		
Autres	190,00 €	Autres Frais	475,00 €
		Provisions	<b>2988,00 €</b>
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>16605,00 €</b>	<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>16605,00 €</b>

- Remerciements particuliers aux communes de Castres et St-Selve qui subventionnent le TCCSS ainsi que le Conseil Général et la FFT.  
Des avantages en nature sont apportés par des partenaires : en premier lieu Carrefour-Market, les commerçants de nos communes, des châteaux et la CCM pour les dotations des différents tournois.

### **Perspectives 2013 – 2014**

- Nous constatons une augmentation de 10% dans le nombre d'inscrits par rapport à la même époque l'année dernière. Ainsi avons-nous embauché un AMT (Sébastien) pour des cours le lundi soir et le samedi matin. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires nous amène à prévoir pour cette année :
  - La fourniture du matériel pédagogique nécessaire,
  - L'utilisation de notre AMT au CCEJ,
  - Des réservations de courts supplémentaires.
- Des conventions supplémentaires ont été signées pour l'utilisation des cours
  - Rythmes scolaires,
  - Centre de loisirs de « La Ballade de Castres ».

- Révision des statuts
  - introduction de la notion de convocation par mail pour les AG.
  
- Les perspectives nouvelles après les élections municipales :
  - Le Bureau pourra être modifié au cours d'une prochaine A.G. en fonction des disponibilités de chacun
  - La nécessité de la construction d'un court couvert devra être envisagée. Il y va du bon fonctionnement du club et de son développement harmonieux !
  
- Organisation d'une fête des 20 ans du club en 2014 : des invitations seront lancées vers les anciens présidents et adhérent(e)s, vers les collectivités locales indispensables à la vie des associations et tous les sympathisants...
  
- La FFT met à la disposition des clubs un logiciel de gestion ADHOC qui pourra être installé au cours de l'année et qui devra être opérationnel à la rentrée pour les nouvelles inscriptions.

### **Clôture/ Intervention d' Alain Moreno**

- Le Bureau est démissionnaire dans son ensemble.
  - Démissionnaires : Cyrille Casset, Fabrice Vandebosch.
  - Nouveaux Membres : Jérôme Saracco, Annick Auger.
  
- Repositionnement du nouveau bureau.  
 Alain Moreno : Président  
 Christine Boutes, Jean François Bordelais, Christophe Larché : Vice-Présidents  
 Philippe Ladrech : Trésorier  
 Mikaëlle Junius : Secrétaire  
 Responsable Communication : C.Larché  
 Tournoi jeunes : A.Moreno, J.F.Bordelais ...  
 Responsables Animations : Martine Lalyman, Annick Auger  
 Correspondant de Saint-Morillon : Jérôme Saracco

Un remerciement à Jérôme Saracco et Annick Auger qui nous rejoignent au Bureau.

- Le Président remercie tous les présents pour leur disponibilité et leur motivation et souhaite que durent l'amitié, l'entraide et le sport et... invite l'assemblée au pot traditionnel !

Fin de la séance 12h00